

LIMOGES MÉTROPOLÉ
ARRÊTÉ
Le Président de Limoges Métropole
du 22 janvier 2024
Portant délégation de
signature à Mme Laurence
MARIN, Directrice générale
adjointe des services et
Responsable du Pôle
espace public et mobilités
durables.
Mme Christine
MAUCOURNIEUX
Directrice M. Christophe
MATHIEU
M. Stéphane
BIGNARD
M. Stéphane
VÉRAUD, Directeur et M.
Sylvain ATTARD, Directeur
à Limoges Métropole
N° 24818

ARRÊTÉ Le présent arrêté émane l'article n°1463 du 15 décembre 2023.
ARTICLE 1 Délégation est donnée, sous la surveillance et la responsabilité du
Président, conformément aux dispositions de l'article 1, §22-R du Code général des
collectivités territoriales, à Mme Laurence MARIN, Directrice générale adjointe des
services et Responsable du Pôle espace public et mobilités durables, pour la signature des
documents suivants :
- Rapports d'analyse des offres des marchés publics du pôle espace public et
mobilités durables.
- Tout document relatif à l'analyse et la sélection des candidatures des marchés du
pôle espace public et mobilités durables.
- Tout bon de commande, y compris sous le régime RÉGIE et toutes conditions
généralistes d'achat de tous les marchés publics quelle que soit la procédure mise en œuvre
compris entre 2 000 € HT et 40 000 € HT du pôle espace public et mobilités durables.
- Ordres de mission (et tous les documents y rapportant) concernant les agents
du pôle espace public et mobilités durables, limités aux déplacements au sein de la Région
Nouvelle Aquitaine.

ARRÊTÉ

Arrêté portant délégation de signature à Mme Laurence MARIN, Directrice générale adjointe des services et Responsable du Pôle espace public et mobilités durables

1 DOCUMENT - Publié le 1 Février 2024

 **ARR_SIGN_24818_MARIN.pdf**
(.pdf, 157,8 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**